

a aidé des entreprises canadiennes à étudier les possibilités d'investissement en Indonésie. Les décaissements en faveur de ce pays en 1991-1992 étaient d'environ 2 millions de dollars. La déréglementation et la privatisation entreprises en Indonésie depuis 1985 ont créé un climat favorable pour les clients du PCI dans divers secteurs économiques, notamment la pisciculture et les télécommunications. Parmi les projets actuels, signalons la présence d'un conseiller canadien en investissement auprès de l'Office de coordination des investissements de l'Indonésie.

### **4.3 Programmes spéciaux et contributions multilatérales**

En 1990-1991, un montant de 3,82 millions de dollars a été accordé à l'Indonésie par l'ACDI dans le cadre de ses programmes d'organisations non gouvernementales et de coopération institutionnelle. Au total, sept projets et 30 sous-projets ont été parrainés, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

En outre, l'ACDI engage chaque année des fonds destinés à un certain nombre d'organisations multilatérales qui exercent des activités en Indonésie,

dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial. À titre de membre de deux banques régionales de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, le Canada participe également aux prêts consentis par ces institutions à l'Indonésie pour des projets d'infrastructure et de développement social. En 1989-1990, les montants versés à ces organismes ont totalisé 12,97 millions de dollars.

### **4.4 Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI)**

Le CRDI appuie des activités de recherche et développement dans un certain nombre de pays en développement, telle l'Indonésie. Il a un bureau régional à Singapour et accorde une aide financière et technique pour des activités de recherche définies et exécutées par des universités et des scientifiques locaux. Les projets financés relèvent principalement des catégories de l'agriculture, des sciences alimentaires et nutritionnelles, des sciences de la santé et des sciences sociales.